

## L'EFHM s'associe au CCAC-Mavuna pour venir en aide aux sinistrés de Kenneth

**Notre école a souhaité apporter son soutien solidaire au CCAC-Mavuna qui a lancé une vaste opération de récupération de tout ce qui peut servir aux sinistrés du cyclone Kenneth.**

Les 15 000 sinistrés du cyclone ont tous besoin de la solidarité nationale et internationale pour surmonter la très rude épreuve qui les a affectés. Comme on peut l'imaginer ou le constater directement, ces besoins sont multiples : matériaux pour reconstruire les habitations, vêtements, nourriture... Il est vrai que certains ont tout perdu sous l'action conjuguée des vents violents et des pluies diluviennes.



Le Centre de création artistique comorien (CCAC) Mavuna à Moroni a décidé de venir en aide à toutes ces personnes en organisant une collecte de dons fondée sur la générosité collective.

L'EFHM apporte sa contribution à cette opération en relayant la collecte dans ses murs aujourd'hui. En milieu de matinée, la récolte était déjà bonne : vêtements, sacs, matelas, denrées alimentaires non périssables (riz, conserves, huile), déposés par des parents d'élèves solidaires et triés et rangés par des élèves volontaires.

En milieu d'après-midi, le tout a été transféré au CCAC qui, lui, poursuit l'opération tous les jours à partir de 15 heures, grâce à de jeunes bénévoles très engagés. ■

## 2<sup>ème</sup> bilan pédagogique à l'école primaire : les bulletins de compétences remis aux parents

**Les parents d'élèves du 1<sup>er</sup> degré sont venus récupérer le bulletin de compétences de leur enfant hier après-midi lors d'un entretien individuel avec l'enseignant de la classe.**

Initialement, cette opération aurait dû se dérouler les 25 et 26 avril après-midi, mais le cyclone Kenneth en a décidé autrement. C'est donc *in extremis* avant les vacances de mai que les parents des élèves de maternelle et d'élémentaire ont pu venir chercher le document.



Chaque enseignant et enseignante a pu échanger directement avec la plupart des parents de sa classe (moins de participation qu'à l'issue de la 1<sup>ère</sup> période où 84 % des parents s'étaient déplacés) et dresser le bilan des acquis de leur enfant.

Le bulletin de compétences récapitule par grand domaine tout ce qui a été travaillé au cours de la période considérée et positionne l'élève en s'affranchissant des notes chiffrées : « acquis » (codé A), « à renforcer » (B), « en cours d'acquisition » (C) ou « non acquis ». Précisons que dans les référentiels européens, le terme de « compétence » agglomère les *connaissances*, le *savoir-faire* et le *savoir être*.

Ainsi, pour les 7 matières évaluées (français, mathématiques, EPS, histoire des arts, EMC, langues vivantes – anglais et shikomori), les parents peuvent savoir précisément ce que *sait* et *sait faire* leur enfant. ■